

Diplôme d'Université - Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies - (Formation à distance)

Le diplôme s'adresse à des publics en formation ou ayant une expérience dans les domaines ciblés et recherchant les outils susceptibles de faire évoluer leur carrière entre gestion et droit, activité libérale et activité salariée, secteur privé et public.



Modalités

- Totalement à distance

Coût de la formation

Année universitaire 2025/2026 : entre 2 500 et 3 500 euros.

Renseignements

Gestionnaire de la formation
Dominique Zou

05 67 73 27 69
ducreation.foad@ut-capitole.fr

Alumni
<https://alumni.ut-capitole.fr>

/ Présentation

Ce DU s'adresse aux étudiants diplômés d'un BAC+2 en AES Eco-gestion, un BUT ou un master 1 dans une autre discipline. Il est également ouvert aux professionnels : juristes et avocats / cadres / entrepreneurs.

Enjeux

Ce DU propose une formation complète **sur 5 mois** concernant les points les plus courants abordés dans la pratique, que sont, globalement : les marques ; les droits d'auteur ; le RGPD et ses applications pratiques envers les clients et salariés de l'entreprise ; les contrats de propriété intellectuelle, les contrats de collaboration / partenariat.

Lieux

Université Toulouse Capitole

Responsable(s) de la formation

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 2;Bac + 4

Public ciblé

- Étudiants diplômés d'un BAC+2 en AES Eco-gestion, d'un BUT, ou d'un Master 1
- Professionnels : juristes et avocats, cadres, entrepreneurs

Coût de la formation

Tarif pour l'année universitaire 2025/2026

Entre 2 500 et 3 500 euros.

Le tarif est établi en fonction du statut de l'apprenant.

[Consulter notre grille tarifaire](#)

Candidature

Modalités de candidature

Renseignements

- par courriel : ducreation.foad@ut-capitole.fr
- auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Dominique Zou](#), Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Ont vocation à être admis en Diplôme Universitaire Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies, les apprenants diplômés d'un BAC+2 en AES Eco- gestion, un BUT ou un master 1 dans une autre discipline. Il est également ouvert aux professionnels : juristes et avocats / cadres / entrepreneurs.

Ce diplôme est également ouvert aux personnes ayant bénéficié :

- D'une validation partielle des acquis de l'expérience ou,
- D'une validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou,
- D'une validation des études, des expériences professionnelles ou des acquis personnels dans le domaine.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le service se réserve la possibilité d'annuler la formation.

/ Programme

Le Diplôme Universitaire Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies est organisé sous forme de 3 unités d'enseignement et totalise 30 crédits européens (ECTS).

Rentrée en janvier 2027

Contenu de la formation

<u>UE1 - 45H</u> <u>PROTECTION DES CRÉATIONS ET DES INNOVATIONS</u>	<u>UE2 - 45H</u> <u>RÉGULATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES</u>
Module Protection des créations littéraire et artistiques L'univers des œuvres protégeables - 5h L'univers de l'auteur et des autres titulaires de droits - 5h L'univers de la mode, des formes et du design - 5h Module Propriété industrielle <i>Protection des innovations commerciales</i> Le droit des marques - 10h AOP/IGP - 5h <i>Protection des innovations technologiques</i> Le droit des brevets - 10h La protection des logiciels (droit d'auteur / brevet) - 3h Les autres droits : bases de données, liens hypertextes, noms de domaine - 2h	Les instruments de l'innovation Les supports de l'innovation : smart contracts, blockchain, crypto actifs, metaverse, liens hypertextes, noms de domaine - 10h L'intelligence artificielle - 5h L'exercice de l'innovation La compliance digitale (RGPD) - 10h Commerce électronique (sites web marchands, hébergeurs, publicité, consommation et distribution numérique) - CGV/CGU - politique de gestion des cookies - 10h Responsabilité des acteurs du numérique (hébergeurs, plateformes, sites marchands, digital compliance) - 10h
<u>UE3 - 45H</u> <u>VALORISATION DES CRÉATIONS ET DES INNOVATIONS</u>	
Valorisation par le contrat Technique contractuelle dans les contrats informatiques et de l'internet - 10h Concurrence et PI - 5h Contrats et PI : les contrats d'exploitation : licence, cession, accords de coexistence et les contrats de partenariat et de collaboration - 10h Valorisation des actifs immatériels de l'entreprise (contrats de distribution et les contrats de recherche / apports en sociétés) - 5h La défense des droits Les actions administratives (INPI) - 5h Les actions judiciaires - 5h Les alternatives (modes amiables) - 5h	

Volume horaire global : 135 heures

Équipe pédagogique



Enseignants-chercheurs (liste indicative)

[Kamilia Bentieb](#), Professeur des universités, UT Capitole

[Pierre Favilli](#), Professeur des universités, UT Capitole

[Laisa Ferreira](#), Professeur des universités, UT Capitole

[Gérard Jazottes](#), Professeur des universités, UT Capitole

[Alexandra Mendoza-Caminade](#), Professeur des universités, UT Capitole

[Laura Viey](#), Professeur des universités, UT Capitole

Maîtres de conférences (liste indicative)

[Sylvain Chatry](#), Maître de conférences, UT Capitole

[Emmanuel Cordelier](#), Maître de conférences, UT Capitole

[Julien Douillard](#), Maître de conférences, UT Capitole

[Hélène Poujade](#), Maître de conférences, UT Capitole

[Sophie Sabathier](#), Maître de conférences, UT Capitole

Professionnels (liste indicative)

[Diogo Costa-Cunha](#), Docteur en droit privé et sciences criminelles

[Claire Després](#), Doctorante ATER, UT Capitole

Modalités

Totallement à distance

La formation prend appui sur la plateforme d'enseignement à distance Moodle.

Vous bénéficierez :

- D'un ensemble de ressources actualisées consultables et/ou imprimables,
- D'un accompagnement par matière tout au long de la formation, assuré par des tuteurs (enseignants et professionnels) via les forums, chats et visioconférences,
- D'un accès aux ressources numériques des Universités de Toulouse,
- D'espaces d'échanges avec les autres apprenants,
- D'une assistance technique,
- D'une assistance administrative.

Évaluation

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

La formation est validée par des évaluations en session unique et par du contrôle continu.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances peuvent prendre la forme :

- D'écrits,
- D'oraux,
- De projets ou,
- De travaux de groupe.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- [Autre]

Activités visées / compétences attestées

Spécialité en droit de la propriété intellectuelle, numérique

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Métiers du droit :

- spécialité droit de la propriété intellectuelle, numérique
- avocat spécialisé
- conseil juridique, cadre juridique d'entreprise ou d'organisation

Master spécialisé en propriété intellectuelle :

- Spécialisation en propriété intellectuelle et numérique pour des professionnels déjà diplômés d'un autre master.

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Propriété intellectuelle, numérique

Renseignements

Gestionnaire de la formation

Dominique Zou

05 67 73 27 69

ducreation.foad@ut-capitole.fr

Responsable pédagogique

Hélène Poujade

Helene.Poujade@ut-capitole.fr

À télécharger

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

[Plaquette de la formation](#)

Handicap

[Visitez le portail handicap sur le site de l'Université](#)

Présentation non contractuelle